

Intitulé de poste	Apprenti (e) en grandes cultures Bac pro AE ou BTS ACD ou CS TMA
Nom de l'entreprise : SCEA François WARLOP Nom de la personne de contact : M. François WARLOP ou Ludivine WARLOP Adresse : 2 Hameau de Grimont 80370 HEUZECOURT Mail : earlwarlopf@orange.fr Tél : 06.87.16.59.35.	
Renseignements concernant l'entreprise	
Secteur d'activité de l'entreprise : Cultures : 350 hectares. : Céréales, colza, betterave sucrière, pois de conserves, pomme de terre de consommation, production de plan de pomme de terre. Effectif de l'entreprise : 1 salarié permanent + occasionnel Nombre d'apprentis 0	
Renseignements concernant le poste à pourvoir	
Secteur Doullens Bernaville (80) Sur une exploitation de grandes cultures avec la production de pomme de terre de consommation et production de plan de pomme de terre., irrigués. L'apprenti aura déjà eu une expérience dans la conduite des engins agricoles, lors de stages précédents ou de travaux saisonniers. Il participera à l'ensemble des travaux des champs (préparation de sol, semis et récolte), à l'entretien du matériel et au suivi de l'irrigation. Epuration des plans et stockage L'apprenti sera suivi et encadré principalement par le chef d'entreprise. La rigueur, motivation et la capacité d'adaptation, curiosité, ouverture d'esprit, sont des qualités attendues. Le permis de conduire est indispensable. L'objectif de l'entreprise est de former un ou une future salariée au vu d'une embauche à durée indéterminée .	
Horaires types de travail de l'apprenti : Adaptable en fonction du travail – dans le respect de la réglementation Embauche possible en fin de contrat : oui Date de démarrage de contrat envisagé : septembre 2025	
Profil recherché	
Tranche d'âge recherchée : 18-20 ou 21-25 Niveau demandé à l'embauche : BAC Pro - Le candidat doit avoir une motivation pour l'entretien du matériel. Degré d'autonomie demandé à l'embauche : Conduite de tracteur Expérience dans le domaine d'activité : A effectué des stages ou travaux saisonnier dans la branche Mobilité : ☐ Pas de possibilité de logement sur place ☐ Permis B et moyen de locomotion exigée	